



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E78110

VALABLE JUSQU'AU 11/11/2025

ÉDITÉ LE

16/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2001

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 19/03/2015
480 000

Raison sociale : COUVERTURE ZINGUERIE FETIS

36 RUE DU VIEUX CHENE
33460 LAMARQUE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX B 438 419 921

Téléphone : 05 56 58 90 13

Fax : 05 56 79 08 03

Portable : 06 80 99 70 39

Siret : 438 419 921 00020

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0019943

Site Internet :

E-mail : contact@couverture-fetis.com

Assurance Responsabilité Travaux :

ERGO SV75598294

Responsabilité légale :

RAIMOND NICOLAS GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

ERGO SV75598294

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/11/2024

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	30/09/2025
3113	Tuiles canal (Technicité supérieure) Mention RGE	29/09/2022
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	29/09/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	29/09/2022
3162	Couverture en plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	29/09/2022
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	23/11/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	23/11/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	23/11/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/11/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	06/04/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.